

Bilan Carbone®

Market Based 2024



Avant-propos

Périmètre

Sauf indication contraire, ce rapport présente les initiatives en matière de développement durable et les données environnementales correspondantes pour l'ensemble des filiales de Scalian pour l'année civile 2024.

Les données environnementales ont été collectées auprès de l'ensemble de nos entités et filiales dans 11 pays à travers le monde. Notre mesure de l'empreinte carbone couvre 100 % de nos effectifs.

Qualité, reporting et audit des données

Les données présentées dans ce rapport sont auditées et publiées dans le Document d'Enregistrement Universel Wendel 2024, qui fournit un ensemble complet et définitif des données environnementales pour l'année 2024. Certains indicateurs clés de performance figurant dans ce rapport font l'objet d'un audit de niveau raisonnable réalisé par EY et/ou Deloitte Associates. La déclaration de vérification indépendante est disponible dans le Document d'Enregistrement Universel Wendel 2024.

L'ensemble de nos activités environnementales respecte les référentiels et normes reconnus suivants :

- ✓ La directive de l'Union Européenne et les réglementations françaises relatives à la déclaration de durabilité (CSRD)
- ✓ Les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies
- ✓ Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)
- ✓ La norme SASB pour les logiciels et services informatiques
- ✓ Les normes de la Global Reporting Initiative (GRI)
- ✓ L'engagement envers l'initiative Science-Based Target (SBTi)

Scalian réaffirme son engagement à veiller à ce que toutes ses activités de produits et de services, directes ou indirectes soient pleinement alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Notre contribution aux objectifs de développement durable de l'ONU

Scalian contribue aux ODD par le biais de sa stratégie de durabilité environnementale.

10 March 2025



Objectif 4.3: D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

Offrir à nos employés, des formations appropriées pour répondre à leurs besoins professionnels (amélioration des compétences techniques) ou personnels (développement durable, ODD).



Objectif 7.2: D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.

Nous nous sommes engagés à utiliser 100 % d'électricité renouvelable pour nos activités d'ici à 2033. Nous plaçons activement pour l'expansion des marchés de l'électricité renouvelable et soutenons nos clients dans leur transition vers l'énergie durable. En 2024, 50 % de notre électricité provient de sources renouvelables.



Objectif 9.4: D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

Nous nous engageons à travailler en partenariat avec nos clients des secteurs public et privé pour améliorer la durabilité et l'efficacité des ressources, afin de les aider à réduire leurs émissions de CO₂ en fonction de leurs objectifs. Notre approche comprend la refonte des processus industriels et de la chaîne de valeur, la mise en œuvre de méthodes de planification avancées pour minimiser les déchets, la consommation d'eau et d'énergie, et les émissions de CO₂. Nous plaçons également en faveur de modèles commerciaux courts grâce à des stratégies de chaîne d'approvisionnement et de fabrication réversibles. En outre, nous aidons nos clients à définir et à mettre en œuvre leurs feuilles de route en matière d'informatique durable, y compris une transition vers un cloud plus respectueux de l'environnement.

Notre contribution aux objectifs de développement durable de l'ONU

Scalian contribue aux ODD par le biais de sa stratégie de durabilité environnementale.

10 March 2025



Objectif 11.6: D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

Avec un effectif de plus de 6 000 personnes, basées dans des zones urbaines, nos choix en matière de mobilité et de gestion des déchets ont un impact global. Nous nous sommes engagés à réduire les émissions et les polluants atmosphériques provenant des voyages d'affaires et des déplacements de nos employés, en visant une réduction de 60 % des émissions de gaz à effet de serre par employé d'ici à 2033. En outre, nous veillons à la gestion durable des déchets. Au-delà de nos propres activités, nous aidons nos clients à mesurer, contrôler et améliorer leur performance environnementale dans des domaines tels que la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre, la gestion de l'eau et l'efficacité énergétique.



Objectif 12.2: D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Nous jouons un rôle clé dans la promotion de l'efficacité des ressources et le soutien de l'économie circulaire par nos choix en matière d'approvisionnement et la manière dont nous utilisons, réutilisons et éliminons les ressources. Nous nous sommes engagés à réduire de 60 % le volume total des déchets par employé d'ici à 2033. En outre, nous aidons nos clients à surveiller et à minimiser leur impact sur les ressources naturelles, en les aidant à assurer la durabilité de leurs opérations.



Objectif 13.1: Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

Engagés dans la lutte contre le changement climatique, nous avons aligné notre stratégie sur la trajectoire 1,5°C en décidant de réduire nos émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de notre champ d'action (direct et indirect, scopes 1, 2 et 3). Notre entreprise s'est engagée à fixer des réductions d'émissions à court terme à l'échelle de l'entreprise, en accord avec la communauté scientifique du climat, dans le cadre du SBTi.

Scalian - Carbon FootPrint® 2024 - GHG Protocol - V1.0

Gouvernance et Approche

Notre gouvernance

Le **comité RSE de Scalian** assure la gouvernance générale de notre programme de durabilité environnementale, avec la responsabilité de surveiller les risques climatiques et d'examiner, de discuter et d'approuver les politiques et pratiques climatiques et de durabilité pour le groupe. Le comité est composé de représentants locaux de nos filiales, de représentants des principales divisions fonctionnelles et de représentants du comité exécutif. Il est présidé par le responsable du développement durable. Le comité se réunit tous les trimestres et rend compte au comité exécutif deux fois par an. Les décisions clés concernant le programme de développement durable impliquent la consultation et la participation du PDG du groupe, du **comité exécutif** du groupe et du conseil d'administration.

La responsabilité ultime des décisions critiques en matière de développement durable incombe à notre PDG, M. Yvan Chabanne..

Un **comité environnemental**, qui rassemble des responsables de fonctions clés telles que les biens immobiliers de l'entreprise, les technologies de l'information, le développement durable et les achats, ainsi que des membres clés de l'équipe de développement durable du groupe, se réunit tous les trimestres pour veiller à la mise en œuvre de la stratégie.

Pour mettre en œuvre notre feuille de route environnementale, des **représentants de l'environnement** sont présents sur chacun de nos sites. Ils jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de notre politique de développement durable. Ils se réunissent tous les trimestres avec le responsable du développement durable. En outre, une équipe de spécialistes supervise le **système de management global (SMG)**, en veillant à ce que les objectifs stratégiques se traduisent par des plans réalisables et fassent l'objet d'un suivi étroit.



Gouvernance et Approche

Notre approche

Notre trajectoire à bas carbone est portée notamment par les éléments suivants :

- ✓ Notre Système de Management Global (SMG)

Il fournit un cadre structuré pour la gestion et l'amélioration de nos performances environnementales. Il garantit une gestion opérationnelle efficace, une gouvernance solide et le respect des exigences légales pertinentes. Scalian possède une certification globale ISO 14001, issue de plus d'une décennie d'expertise en matière de gestion de l'environnement.

- ✓ Notre système de déclaration des émissions de gaz à effet de serre

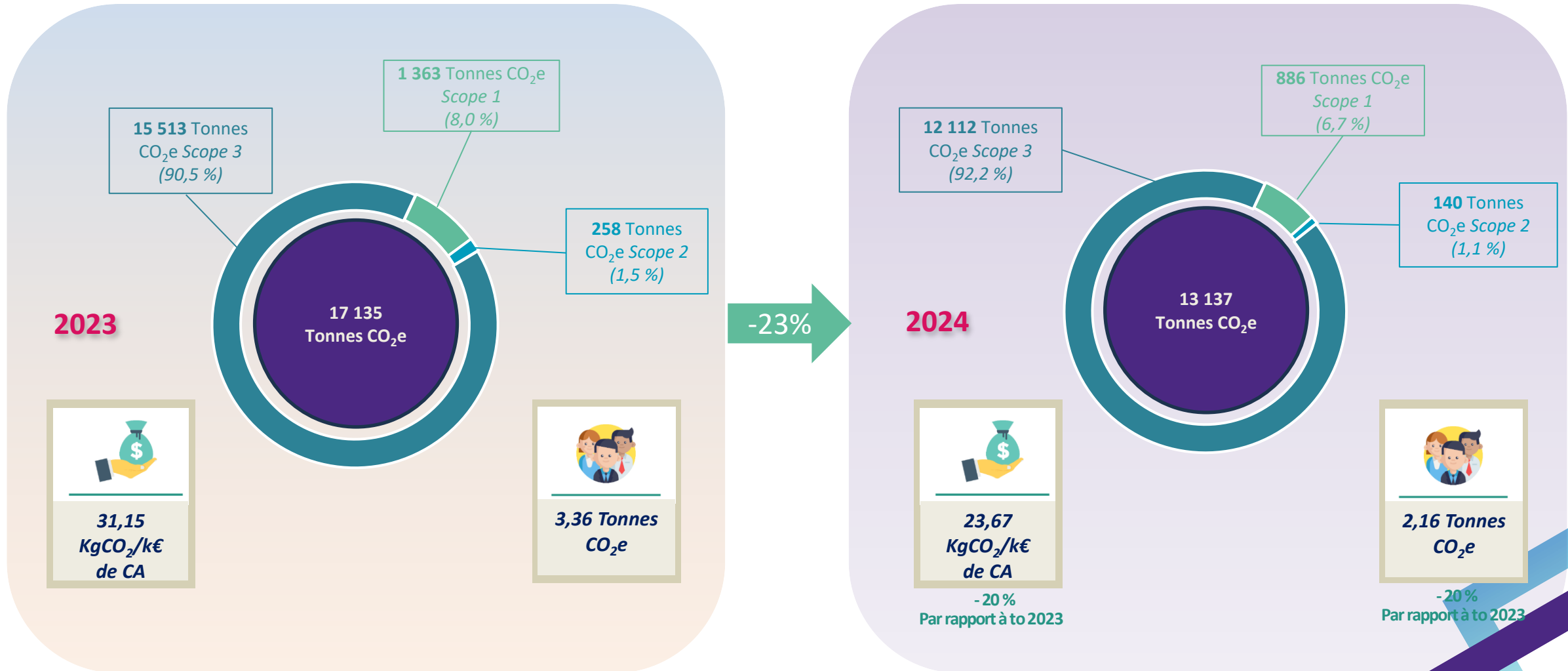
Le groupe déploie en outre un système de calcul des émissions de gaz à effet de serre pour mesurer son impact annuel et gérer sa trajectoire de réduction des émissions de carbone, telle qu'elle est consignée dans le SBTi. Notre système de calcul des émissions de gaz à effet de serre suit des milliers de points de données. Il assure un suivi complet de notre empreinte GES, ce qui contribue à une gestion efficace et à une prise de décision éclairée. En 2024, nous avons élargi notre système de déclaration des GES pour y inclure nos activités en Inde, au Maroc et en Suisse. Actuellement, nous collectons des données auprès des entités de Scalian dans 11 pays, avec des estimations couvrant 100 % des données d'émissions totales.

- ✓ Et notre système de risques climatiques

Scalian effectue un suivi régulier en termes de risques physiques et de transition. Par ailleurs, la nouvelle réglementation européenne, CSRD, nous a amené à mener une réflexion affinée sur notre approche de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique. Avec l'aide d'outils tels que Axa Climate et Georisques (France), nous avons élaboré un plan sur l'ensemble de nos sites pour garantir notre engagement dans la lutte contre le changement climatique. Nos politiques et notre plan d'action sont décrits en détail dans notre réponse à la question du CDP.

Baisse des émissions carbone

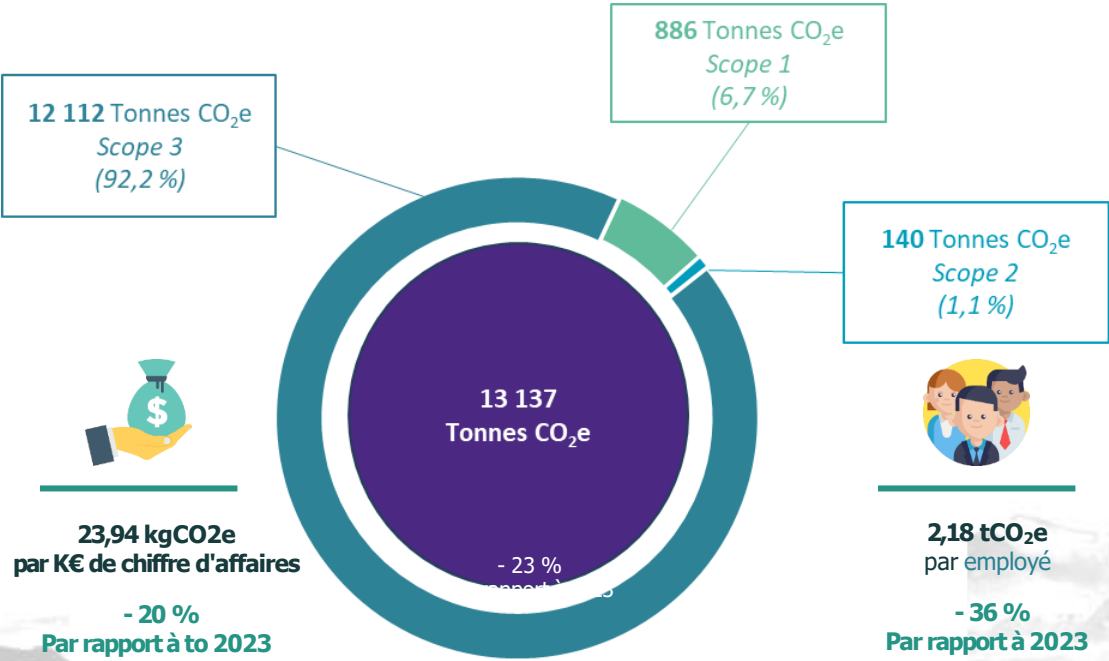
Méthode GHG Protocol – Market Based



Notre performance

En 2024

Nos émissions en CO2e



Progrès sur les objectifs

	Objectifs principaux (SBTi) et secondaires		
	Scope 1 & 2 Emissions	Scope 3 Déplacements / Employé	Scope 3 Achats / Employé
	tCO ₂ e	tCO ₂ e / ETP	TCO ₂ e/ETP
Objectif (2033)	-54,6%	-61,1%	-61,1%
2023	1 622	1,12	1,81
2024	1 025	0,62	1,20
Avancement en %	68%	74%	56%

Dans les pages suivantes, nous donnons un aperçu de notre empreinte carbone. Nos données pour 2024 sont présentées par rapport à notre nouvelle année de référence 2023, conformément à notre deuxième plan de transition climatique enregistré auprès du SBTi. Les informations sont basées sur les données environnementales que nous collectons auprès des entités Scalian dans 11 pays, couvrant 100 % de la main-d'œuvre du groupe en 2024.

Notre performance

Émissions de carbone par Scope

Le tableau ci-dessous présente les performances en matière d'émissions de carbone du groupe Scalian en 2024.

Metric		Unit	2023	2024	%change
Scope 1	1-1 Stationary combustion units	tCO ₂ Eq	8	43	438%
	1-2 Mobile combustion units	tCO ₂ Eq	1 307	686	-48%
	1-3 Non-energy processes	tCO ₂ Eq	0	0	
	1-4 Fugitive emissions	tCO ₂ Eq	48	157	227%
			1 363	886	-35%
Scope 2	2-1 Electricity consumption	tCO ₂ Eq	221	103	-53%
	2-2 Steam use, heating and cooling	tCO ₂ Eq	37	37	0%
			258	140	-46%
Scope 3	3-1 Purchased goods and services	tCO ₂ Eq	8 528	5 905	-31%
	3-2 Capital goods	tCO ₂ Eq	672	1 383	106%
	3-3 Fuel- and energy-related activities (not included in Scope 1 or 2)	tCO ₂ Eq	291	223	-23%
	3-4 Upstream transportation and distribution	tCO ₂ Eq	0	2	
	3-5 Waste generated in operations	tCO ₂ Eq	331	308	-7%
	3-6 Business travel	tCO ₂ Eq	3 943	1 050	-73%
	3-7 Employee commuting	tCO ₂ Eq	1 746	2 739	57%
	3-8 Upstream leased assets	tCO ₂ Eq	0	0	
	Other upstream indirect emissions	tCO ₂ Eq	0	482	
	3-9 Downstream transportation and distribution	tCO ₂ Eq	0	0	
	3-10 Processing of sold products	tCO ₂ Eq	0	0	
	3-11 Use of sold products	tCO ₂ Eq	0	0	
	3-12 End-of-life treatment of sold products	tCO ₂ Eq	2	20	900%
	3-13 Downstream leased assets	tCO ₂ Eq	0	0	
	3-14 Franchises	tCO ₂ Eq	0	0	
	3-15 Investments	tCO ₂ Eq	0	0	
	Other indirect downstream emissions	tCO ₂ Eq	0	0	
			15 513	12 112	-22%

Émissions de Scope 1, 2 et 3

- ✓ Scope 1
Émissions directes provenant des bâtiments et des actifs contrôlés par l'entreprise, y compris la consommation de carburant et les gaz fluorés utilisés dans les climatiseurs des bureaux et des centres de données. La réduction significative des émissions de Scope 1 est principalement due à l'amélioration des mesures d'efficacité énergétique, à la réduction des émissions liées aux déplacements professionnels en voiture et à une diminution de 20 % des voyages en avion, ce qui a contribué à la réduction globale des émissions.
- ✓ Scope 2
Émissions provenant de l'achat d'électricité, de chaleur ou de vapeur. La réduction significative des émissions du champ d'application 2 est due à l'utilisation accrue d'électricité renouvelable. Les calculs des émissions basées sur le marché suivent le GHG Protocol, les détails des émissions basées sur la localisation étant fournis séparément.
- ✓ Scope 3: Émissions indirectes tout au long de la chaîne de valeur, couvrant :
 - 3.1 Purchased goods and services
La diminution des émissions du champ d'application 3 liées aux achats s'explique principalement par deux facteurs : la réduction des dépenses consacrées aux indépendants et aux services d'hébergement et de restauration.
 - 3.2 Capital goods
L'augmentation des émissions du scope 3 peut s'expliquer par les facteurs suivants : Doublement de l'espace de bureau considéré (16 000 à 25 000 mètres carrés) et augmentation du poids et du nombre de véhicules dans les flottes (+75%).
 - 3.5 Waste generated in operations
La légère diminution des émissions et l'augmentation des émissions de déchets électroniques s'expliquent par les facteurs suivants : Diminution des émissions des ordures ménagères résiduelles, des emballages et des plastiques, compensée par une augmentation des émissions des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) (+1000 personnes).
 - 3.6 Business travel & 3.7 Employee commuting
L'évolution des émissions liées aux déplacements professionnels et aux déplacements domicile-travail s'explique par les facteurs suivants : Réduction de 50 % des émissions liées aux déplacements professionnels en voiture, diminution de 20 % des déplacements en avion, augmentation de 57 % des émissions liées aux déplacements domicile-travail. Cette augmentation est principalement due à un changement méthodologique sans impact sur le résultat final : les déplacements des employés entre leur domicile et les sites des clients sont désormais comptabilisés comme des déplacements domicile-travail et non plus comme des déplacements professionnels en Allemagne. Ces ajustements ont entraîné une redistribution des émissions entre les catégories, avec une réduction des émissions liées aux déplacements professionnels, mais une augmentation notable des émissions liées aux déplacements domicile-travail.

Humans & TECHNOLOGY
TO SCALE UP SUSTAINABLE PERFORMANCE